

Communiqué

Paris, le 5 janvier 2021

Chiffres du cinéma 2020 : une année-choc, qui a démontré l'importance des éditeurs-distributeurs de films

Le Centre National du cinéma et l'image animée vient de publier le bilan de cette année 2020 sur la fréquentation des salles de cinéma : 65,1 millions d'entrées réalisées, soit une perte de 70% de la fréquentation observée en 2019.

2020 fut indéniablement une année-choc pour le cinéma, en France et dans le monde. Les éditeurs-distributeurs de films ont été particulièrement exposés aux pertes financières, aux prises de risque, à l'absence de visibilité sur l'avenir.

La Fédération Nationale des Editeurs de Films salue l'engagement de ses adhérents, qui incarnent la grande diversité du secteur de la distribution et qui ont grandement contribué à soutenir l'activité en 2020.

Elle salue également l'ensemble des distributeurs du secteur, qui ont collectivement démontré combien leur rôle est essentiel pour la filière : garants d'une proposition de films riche et diversifiée, leur travail est indispensable à la reprise de l'activité. Sans leur prise de risque, rien n'est possible.

Ainsi, à la réouverture des salles le 22 juin 2020, l'offre de films a été presque exclusivement nourrie par des films français et des films étrangers de type Art et Essai, à un moment où la situation sanitaire aux Etats-Unis défaisait les plans de sortie.

L'offre s'est ensuite peu à peu étoffée. Elle s'est renforcée à partir d'octobre sous l'effet des aides du CNC et de l'arrivée de films très porteurs. La prise de risque est restée élevée, mais cela a permis à la dernière semaine du mois d'octobre d'enregistrer la meilleure fréquentation depuis la réouverture des salles, avec près de 3 millions d'entrées.

Ces éléments démontrent combien la variété de l'offre de films et les dispositifs du CNC sont importants pour la bonne santé du secteur et pour son dynamisme, plus que jamais dans la situation que nous traversons. Il est notamment essentiel que les aides conçues par CNC et le ministère de la culture s'adressent à toutes les filmographies et que tous les éditeurs -distributeurs soient en mesure de retrouver une situation d'équilibre financier leur permettant à la fois de proposer des films aux exploitants et d'investir dans de nouveaux projets aux côtés des producteurs.

En ce début d'année 2021, ces enjeux perdurent. Un soutien massif et résolu au secteur de la distribution est nécessaire, dans une logique autant conjoncturelle que structurelle. Tous les efforts doivent converger pour que la réouverture des cinémas en 2021 soit la plus belle des réussites, dans un secteur où la France doit continuer de rayonner.

Contact – Hélène HERSCHEL, Déléguée générale – helene.herschel@fnef.fr